

Adhérente à la Confédération Générale du Travail (CGT), la Fédération CGT du Spectacle, de l'Audiovisuel, du Cinéma et de l'Action Culturelle regroupe des syndicats nationaux, des syndicats d'entreprises et des unions syndicales.

Les syndicats de la Fédération CGT du Spectacle, de l'Audiovisuel, du Cinéma et de l'Action Culturelle sont : SFA, SNAM, SYNPTAC, SNTR, SNRT, SFR, SGTIF, SNEC, SNAP, SNAC, SNACCT, SPAVE-CNDP, SPSA, USPAOC.

En régions, sur décision des instances élues, sont mises en place des Unions Régionales Fédérales qui regroupent les organisations du spectacle de chacune des régions déterminées.

Pour naviguer vous trouverez dans le menu les éléments suivants :

- toutes les dernières informations sur les syndicats, leurs actions, tant au niveau régional que national, ainsi que les derniers communiqués ;
- des dossiers thématiques et des publications ;
- liens : vers les contacts en région, les organisations fédérées, les organismes sociaux ...
- le calendrier des prochaines actions syndicales ...

URF LR CGT Spectacle - UD CGT Maison des Syndicats

474 allée Henry II de Montmorency

34000 Montpellier

Contact Secrétariat Général :

Eva LOYER 06 18 46 46 33

permanences : les lundi de 10h à 12h

[Abonnez vous au flux RSS](#) pour être tenu au courant des mises à jour de ce site !

Représentativité

La loi du 20 août 2008 a réformé les règles de la représentativité des syndicats et de la négociation collective, à tous les niveaux : entreprise, établissement, groupe, branche professionnelle, niveau interprofessionnel national, et par extension territorial.

Si nous pensons avoir aujourd'hui une audience honorable auprès des salariés du spectacle, nous avons le souci permanent de renforcer notre représentativité nationalement comme en régions. De cette représentativité dépend directement le poids et l'efficacité de nos actions.

Elle se mesure avec divers outils :

- Les résultats des élections professionnelles : Quelles qu'elles soient, elles vous permettent d'affirmer celle de la CGT en donnant le poids nécessaire à ses actions.
- Le nombre d'adhérents : Bien sûr, tout le monde ne peut pas s'engager dans le militantisme. Mais les militants ont besoin de vos adhésions. C'est grâce au nombre d'adhérents qu'ils peuvent prétendre à quelque légitimité dans leur intervention, pour vous et pour tous ceux avec qui vous vous sentez solidaires. Donnez leur cette légitimité en utilisant les formulaires d'adhésion en ligne.

Rappel : l'adhésion est déductible des impôts, ce qui ramène son coût à un tiers de son montant.

Alors, nous vous attendons, militants, adhérents, pour construire ensemble les outils de défense de nos métiers et de nos droits.

« Si vous trouvez votre outil imparfait ne le jetez pas, perfectionnez-le... Ne faites pas de la critique négative, faites de la critique positive en venant travailler avec nous. Agissez, agissez, agissez .»

1924 Harry Baur, acteur – 1er Président de l'Union des Artistes.